

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 317 prescrivant interdiction de se présenter à- une session de permis de conduire

n° 317

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mars 1964

Numéro JO
n° 3 du 01/04/1964

Date du numéro
1 avril 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est interdit au sieur Abdillahi Houssein Warsama, somali issack abar-awal, né vers 1945 à Djibouti, fils de Houssein Warsama et de Aïcha Mohamed, aide-chauffeur, demeurant à Djibouti, sans domicile fixe, de se présenter à une session de permis de Conduire avant une durée de un an, en vue de l'obtention des permis de catégories « B-C-D-E ».